



Cadre de vie et environnement

Quelques gros travaux se sont terminés ou ont eu lieu sur ce premier semestre 2023. A l'école Chantefables, après 6 mois de chantier qui ont demandé une totale réorganisation, la cuisine a été entièrement rénovée, avec un aménagement beaucoup plus fonctionnel pour les agents.

A la salle polyvalente, ce sont les sanitaires et les vestiaires qui ont été remis aux normes. Les toilettes Hommes et Femmes sont désormais séparées. Les locaux ont été entièrement isolés et équipés d'éclairage led ce qui devrait diminuer les coûts d'électricité de cette salle très énergivore.

Les riverains des rues de la Pie, des Primevères, des Cèpes et des Bouleaux ont subi les inconvénients des travaux d'enfouissement des réseaux souples mais sur le plan esthétique, ils apprécieront d'avoir de jolis candélabres identiques à ceux du centre bourg avec un éclairage led plus efficace et plus économique pour la collectivité.

	Coût total	Subventions
Cuisine de l'école	299 512,77 € HT	188 217, 93 € HT
Sanitaires salle polyvalente	157 043,57 € HT	72 572 € HT

En ce qui concerne les travaux d'enfouissement, le financement est en partie pris en charge par le département mais l'ingénierie France Telecom, les candélabres, les trottoirs seront financés par le budget communal.



Notre piscine communale, équipement aquatique de plein air ouverte en juillet et aout, présente beaucoup de vétusté ; d'importantes fuites d'eau ont été constatées et colmatées depuis plusieurs années. Dans le contexte tendu autour de la gestion de la ressource en eau, les élus ont pris une décision difficile lors du conseil du 2 février : **la piscine restera en sommeil pour l'année 2023.**

Une étude concernant la rénovation est en cours à l'échelle communautaire et ce projet est inclus dans le plan pluriannuel d'investissements de la communauté de communes (CdC).

Utilisation des trottoirs

L'article R417-11 indique qu'est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé :

- sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteurs et cyclomoteurs ;
- sur les voies vertes à l'exception des véhicules autorisés à y circuler, sur les bandes et pistes cyclables.

Soyez donc respectueux des piétons, des jeunes enfants et des poussettes en évitant de séjourner sur les voies qui leur sont réservées y compris devant votre domicile.

Rappelons que les trottoirs ne peuvent être utilisés par les trottinettes électriques.



Affaires sociales et scolaires

Soutenu par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, le réseau Info Jeunes France a vocation à permettre à tous les jeunes de rencontrer, près de chez eux, des professionnels en capacité de les écouter et les conseiller en matière d'orientation, d'emploi, de formation, de mobilité, de logement, de voyage à l'étranger...

Dans le cadre d'une expérimentation régionale, l'Espace France Services du Sud-Est Manceau porte le dispositif Relais Infos Jeunes, en contact avec les Points Infos Jeunesse du Mans et de Mulsanne. Il est à même d'apporter des informations de premier niveau et de vous orienter vers les interlocuteurs appropriés pour les demandes plus spécifiques. Les 11-35 ans peuvent également accéder à de nombreuses informations spécifiques à leur tranche d'âge en se connectant sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.cc-sudestmanceau.fr/vivre-ici/espace-france-services/>
Les animatrices France Services sont présentes à la Mairie le mardi matin de 9h à 12h (rendez-vous au 02 43 40 50 54)

Vie économique et financière

Lors du vote du budget le 6 avril dernier, les élus ont souhaité ne pas modifier les taux d'imposition communaux. En effet, dans le contexte inflationniste actuel, la revalorisation nationale de 7,1 % des bases d'imposition et l'augmentation des taux retenue par la communauté de communes du sud-est manceau (+1% pour les taxes foncières sur le bâti et le non bâti et + 2% pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) vont peser suffisamment cette année sur les revenus des ménages. Il faudra pour notre commune continuer les efforts d'économies pour permettre les investissements futurs.

Affaires culturelles et communication

Le choix a été fait de supprimer la publication « papier » du Brette Info de juillet et de la remplacer par une publication numérique « Lettre-Infos » à laquelle chaque Brettois peut s'abonner via le site Internet de la commune www.brettelespins.fr Pour assurer la transition, l'entête reste la même *Brette Info Lettre Infos n°1*.

Toutefois, une version papier peut être demandée à l'accueil de la Mairie pour tous les habitants éloignés du numérique et qui souhaitent avoir des informations sur l'actualité de la commune. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous !

Une publication similaire sera éditée début octobre et à terme trois parutions sont prévues au cours de l'année (début avril, début juillet et début octobre) ; le bulletin municipal continuera à être distribué dans toutes les boîtes aux lettres dans la première quinzaine de janvier.

Programme des festivités du 14 juillet

Comme l'an passé, la soirée débutera par un repas sur la place des Acacias. Les réservations se feront à la Mairie les vendredis 23 et 30 juin de 17h à 19h et les samedis 24 juin et 1^{er} juillet de 10h à 12h. Yohan et Nina seront sur place et proposeront à la vente la boisson. Après un apéritif offert par la municipalité à toutes les personnes qui auront réservé, il sera servi une paëlla et une tartelette aux pommes (12€/pers) ou pour les enfants chipo ou merguez- chips + tartelette (6€/pers). Les plats seront préparés par « Pat et Caramel ».

A l'issue du repas, la retraite aux flambeaux vous emmènera sur le stade où sera tiré le feu d'artifice aux environs de 23 heures.

Puis un bal populaire, animé par notre DJ Jérem, vous permettra de faire la fête jusqu'à 2 heures du matin.

La commune s'associe au centenaire des 24 heures du Mans. Notre rond-point sera décoré dès Brette Classic et tous les Brettois qui le souhaitent peuvent paviser leur habitation aux couleurs de l'évènement.

Solutions des jeux du bulletin municipal

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	C	H	A	R	M	E		C	U	R
2	Y	U	C	C	A		R	O	L	E
3	P	M	H		R		O	R	M	E
4	R	U	E		R	H	U	M		L
5	È	S		B	O	U	L	E	A	U
6	S		O		N		E		U	S
7		C	H	È	N	E		B	L	
8	P			T	I	C	S	O	N	S
9	I	F		R	E	U	N	I	E	
10	N	O	Y	E	R	S		S	S	E

Les girouettes

1F – 2A ou D – 3G – 4B ou H – 5B ou H – 6A ou D – 7C – 8E